

Métiers de la forme (fiche nationale)

RNCP41935 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15466, 44067
Code(s) ROME	G1204, G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE D ARTOIS · SIRET : 19624401600016

UNIVERSITE PARIS-SACLAY · SIRET : 13002602400054

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS) · SIRET : 19561718800600

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMASUP NORD-PAS DE CALAIS	42813525500050	Former
FORMASUP PARIS ILE-DE-FRANCE	42071817300065	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Le secteur des activités de la forme évolue sous l'effet de la hausse de la pratique sportive, des enjeux de santé et de bien-être, et de la diversification des publics. Les structures doivent répondre à des attentes croissantes en matière

d'accompagnement individualisé, de sécurité, d'accessibilité et d'intégration d'outils numériques, dans un contexte où les activités physiques sont de plus en plus mobilisées pour la prévention et l'amélioration de la condition physique. Ces évolutions créent un besoin renforcé en professionnels capables d'encadrer des activités de fitness, d'adapter les contenus aux capacités des pratiquants et de contribuer au fonctionnement d'une structure sportive. Les organisations, salles de sport, associations, clubs ou entreprises spécialisées, recherchent ainsi des profils polyvalents alliant expertise technique, sens de l'accompagnement et compréhension des enjeux sectoriels. La licence professionnelle « Métiers de la forme », inscrite à l'annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport atteste de compétences permettant aux diplômés d'animer des séances individuelles ou collectives, de concevoir des programmes de mise en forme et de participer au développement d'offres liées au fitness. Elle mène notamment aux emplois d'éducateur sportif, coach fitness ou chargé de développement dans les structures du secteur des activités de la forme.

ACTIVITÉS VISÉES

- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être
- Conception de programmes d'activités dédiées à la forme et au bien-être avec coaching personnalisé et d'établissements
- Gestion et développement d'une structure dédiée à la forme et au bien-être

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants
- Concevoir des programmes de mise en forme dans une démarche durable et responsable
- Construire, présenter, encadrer des programmes et des cours collectifs chorégraphiés ainsi que de développement de qualités physiques
- Animer les séances d'activités de remise en forme
- Adapter les formes de pratiques ainsi que leur intensité en fonction des publics concernés
- Mettre en œuvre des actions de préventions et de lutte contre les discriminations
- Conseiller les pratiquants dans le domaine de la forme
- Concevoir et gérer des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers
- Coordonner une équipe administrative et d'animation en adaptant sa communication et les conditions de travail aux

situations de handicap

- Gérer des ressources humaines (embauche, contrats, encadrement des équipes d'intervenants)
- Analyser la situation générale d'une structure du point de vue des ressources financières et humaines
- Gérer administrativement et financièrement une structure dédiée aux activités de la forme, dans le respect des textes et règlements
- Analyser l'impact des normes sociales et des rapports de pouvoir sur l'accès aux métiers du sport, en intégrant les dimensions de genre, d'orientation sexuelle, de handicap, d'origine sociale et culturelle
- Identifier les référents impliqués dans les politiques d'égalité, de diversité et de lutte contre les violences
- Gérer des moyens logistiques et des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers, en veillant aux consignes d'Hygiène et Sécurité en intégrant une utilisation durable et responsable
- Proposer un plan de développement d'une structure dédiée aux activités de la forme
- Concevoir une stratégie de développement pour une salle de forme au regard des caractéristiques de la structure et de son environnement institutionnel et économique

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP41935BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41935BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41935BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41935BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41935BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41935BC06 — Encadrer des séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41935BC07 — Concevoir des programmes d'activités dédiées à la forme et au bien-être

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir des programmes de mise en forme dans une démarche durable et responsable
- Construire, présenter, encadrer des programmes et des cours collectifs chorégraphiés ainsi que de développement de qualités physiques
- Animer les séances d'activités de remise en forme
- Adapter les formes de pratiques ainsi que leur intensité en fonction des publics concernés
- Mettre en œuvre des actions de préventions et de lutte contre les discriminations
- Conseiller les pratiquants dans le domaine de la forme
- Concevoir et gérer des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers
- Coordonner une équipe administrative et d'animation en adaptant sa communication et les conditions de travail aux situations de handicap
- Gérer des ressources humaines (embauche, contrats, encadrement des équipes d'intervenants)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41935BC08 — Gérer une structure dédiée aux activités de la forme (fitness)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la situation générale d'une structure du point de vue des ressources financières et humaines
- Gérer administrativement et financièrement une structure dédiée aux activités de la forme, dans le respect des textes et règlements
- Analyser l'impact des normes sociales et des rapports de pouvoir sur l'accès aux métiers du sport, en intégrant les dimensions de genre, d'orientation sexuelle, de handicap, d'origine sociale et culturelle
- Identifier les référents impliqués dans les politiques d'égalité, de diversité et de lutte contre les violences
- Gérer des moyens logistiques et des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers, en veillant aux consignes d'Hygiène et Sécurité en intégrant une utilisation durable et responsable
- Proposer un plan de développement d'une structure dédiée aux activités de la forme
- Concevoir une stratégie de développement pour une salle de forme au regard des caractéristiques de la structure et de son environnement institutionnel et économique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- P-85.51 Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- R-93 Activités sportives, récréatives et de loisirs

Dans les secteurs privé associatif et privé marchand ayant pour objectifs le développement de l'activité physique et sportive :

- Clubs, associations, fédérations sportives
- Structures d'éducation populaire, d'activités physique et sportive à but lucratif et non lucratif

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein de toutes structures dédiées aux activités physiques et sportives proposant des services liés au fitness :

- Coach fitness
- Chargé de développement
- Conseiller santé forme
- Educateur sportif

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titulaire de la Licence professionnelle peut demander la délivrance d'une carte professionnelle Educateur sportif (articles L212-1 et son Annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 003 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 169
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	53 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 219 €
Selon la branche	7 205 € – 7 219 €
Prise en charge	Branches concernées
7 219 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 205 €	CPNEF Sport

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2036

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35949

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-artois.fr/>

<https://www.univ-ubs.fr/>

<https://www.univ-lille.fr/>

<https://www.unistra.fr/>

<https://www.univ-tlse3.fr/>

<https://u-paris.fr/>

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

<https://www.univ-rennes2.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41935/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	3
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 08/2026 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).